





EDITORIAL DU MAIRE

ACTUALITÉS

Inauguration du magasin Colruyt -Elections régionales - Bouge ton corps, bouge ta tête - Dispositif « écoute parents » - Concours des maisons illuminées - Les festivités de Noël - Médaille de la famille française promotion 2016 - SOS Amifié Amitié

DOSSIERS

La Vidéoprotection - Mise en oeu-vre de l'Etat d'urgence en Meurthe-et-Moselle 6-7-8

NOTRE VILLE

La libération de Baccarat - Le 11 Novembre à Baccarat - La photo du 9-14 mois - La dictée d'ELA - Conjoints survivants, section de Baccarat - Repas choucroute - Des maisons fleuries, une ville plus belle - Protocole d'accord avec Numericable - Un Halloween haut en couleurs - Remise de médaille à Gérard DUCHESNE - Remise de chèque Les Amis de Charles - Don, don de soi, bénévolat - Evénement du 13/11/15 à Paris - Conseil de quartier -Tribune libre

INFOS EXPRESS

Nettoyage rue des Moulins et rue de 15 Lorraine - Concert de La Guériotte -Exposition à l'Hôtel de ville

16 Brioches polonaises

Souvenir

17 Souvenirs **Expressions - Citation**

JEUX

18 Mots croisés Sudokus

A l'AFFICHE

Cinéma 19 Lecture

AGENDAS

BACCARAT RAON-L'ETAPE 20

Numéros utiles Ordures ménagères



Décembre 2015







Voir la vidéo sur notre site internet



$\widetilde{\it O}$ www.ville-baccarat.fr

Directeur de la publication | Iocelyne CAREL Rédaction,

mise en page, photos

Couverture

Dépôt légal

Mairie de Baccarat

T. 03.83.76.35.35 F. 03.83.76.35.30

Trait d'Union

Marion SANCIAUME

Jocelyne CAREL Illustration Noël

ZA Hellieule 2 88100 St Dié-des-Vosges

Imprimerie LORMONT

Mairie de Baccarat

N°08/00002 - 11/08/08 2 rue Adrien Michaut

54 120 BACCARAT 03.83.76.35.36



Depuis ce vendredi 13 novembre 2015, la FRANCE est en deuil. La Nation pleure ses morts. Les 129 concitoyens et amis étrangers lâchement assassinés à PARIS sont autant de blessures portées à notre pays. C'est une nouvelle épreuve que nous traversons.

Notre émotion est forte, car nous formons ensemble une République unie et indivisible. Notre émotion est forte car nous avons tous été touchés et nos valeurs attaquées.



Liberté, égalité, fraternité. Ces valeurs ont permis à

des générations de Français, quelle que soit leur origine, quelles que soient leurs croyances, de se retrouver autour de notre bien commun : la République. Et ce sont ces valeurs qui ont été bafouées en ce vendredi noir.

Mais ce sont aussi ces valeurs, précisément, qui nous permettront de relever encore une fois, unis, calmes, déterminés, le défi qui nous est lancé. Liberté, égalité, fraternité : c'est une promesse que chaque citoyen français fait à tous ses compatriotes : nous serons libres, égaux, frères, ensemble. Cette promesse, le peuple français la renouvelle aujourd'hui face à l'adversité.

Alors que nous allons entrer dans une période de réjouissances avec les fêtes de fin d'année, il me semble important de réaffirmer nos valeurs républicaines dans ce contexte dramatique.

Dans cette perspective, le temps de Noël, doit rester cette parenthèse enchantée qui peut nous permettre de nous retrouver, de nous ressourcer et de nous poser les bonnes questions sur ce que nous faisons au quotidien, et pourquoi nous le faisons.

Cette période doit nous placer entre humilité de caractère et grandeur d'âme. Elle doit nous adresser un message de paix et de sérénité, de joie et d'espérance, qui véhicule des valeurs d'amour et d'humanité.

C'est ainsi, qu'en ces fêtes de fin d'année, l'ensemble du conseil municipal vous adresse ses souhaits de joyeux Noël à vous chers habitants de la Commune de BACCARAT, avec une pensée particulière aux enfants qui n'ont plus de parents, aux personnes souffrantes qui passeront Noël à l'hôpital ainsi qu'aux sans-abri, et à toutes celles et tous ceux abandonnés par leur famille.

Soyez assuré que nous restons à votre écoute, et que nous poursuivrons ensemble le travail que nous avons commencé il y a bientôt deux ans.

JOYEUX NOËL ET EXCELLENTES FETES DE FIN D'ANNEE

Christian GEX Maire de BACCARAT

Actualités ÉS

Inauguration du magasin COLRUYT



Encourager l'emploi et améliorer le cadre de vie de la population dans son quotidien, telle est l'une des préoccupations de l'équipe municipale.

C'est pourquoi, depuis février 2014, monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont suivi et soutenu chaque étape dans le dossier qui, le mercredi 28 octobre dernier, a permis l'ouverture d'une nouvelle enseigne de supermarché Colruyt.

Un aboutissement qui permet aujourd'hui, de voir Baccarat avec un nouvel élan d'espoir. Dans le sillage de cette ouverture, nous constatons la création de plusieurs emplois dont certains bachamois et bachamoises bénéficient.

L'enseigne vous propose une multitude de produits du quotidien mais aussi des produits frais disponibles en libre-service dans un espace entièrement conçu pour ne pas perturber la chaîne du froid. Et depuis quelques jours, un nouveau service s'est crée à Baccarat avec la venue de Colruyt & Co vous permettant de faire vos courses sur internet et de payer directement en magasin.

L'équipe du magasin Colruyt vous accueille du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30

(non-stop les vendredi et samedi) ainsi que le dimanche de 8h30 à 12h30.

Bouge ton corps, bouge ta tête



L'U2AF-54 avec le concours de la Mairie de Baccarat (mise à disposition du local), a mis en place l'atelier « Bouge ton corps, bouge ta tête ». Cet atelier s'adresse aux parents et aux

enfants de 0 à 3 ans. C'est une période de la vie où l'enfant est réceptif à tout, curieux et avide de toute nouveauté, avec l'envie de découvrir et d'appréhender le monde qui l'entoure.

La musique, le sonore, l'expression corporelle et verbale sont proposés comme moyens privilégiés pour favoriser la rencontre, stimuler l'éveil et la créativité, communiquer et créer des liens intrafamiliaux et sociaux.

Cet atelier, s'appuyant sur des comptines, jeux de doigts, rondes, berceuses, découverte d'instruments, permet aux parents et aux enfants d'échanger des regards, des gestes, de partager des moments de complicité initiés par les jeux musicaux (balancement, corps à corps) mêlant tantôt séparation et plaisir des retrouvailles.

Cet atelier permet également l'amélioration du langage, de l'attention, de la confiance et de la socialisation.

Vous aimez ou souhaitez découvrir des chansons enfantines, des comptines, des musique, des rondes, ... vous appréciez les moments conviviaux de partage et d'échange, alors rejoignez-nous

Chaque jeudi matin de 10h00 à 11h00 (Accueil à 9h30)

12 rue de Verdun – Entrée A – Appartement 1243 - 54120 BACCARAT Vous serez accueillis par une TISF* Référente spécialement formée

* Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

Besoin d'en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Nadège BALLAND au 03.83.40.34.53



Elections régionales : Les 6 et 13 décembre 2015

Nous vous rappelons que les bureaux de vote 1 et 2 sont transférés définitivement à l'Espace Loisirs, rue Emile Gridel. Les bureaux 3 et 4 se trouvent à l'Ecole de la Serre.

Les dimanches 06 et 13 décembre 2015, les électeurs sont invités aux urnes à l'occasion des élections régionales. Vous devez vous présenter au bureau de vote indiqué sur votre carte électorale.

N'oubliez pas votre CARTE D'IDENTITÉ, elle est obligatoire dans les communes de plus de 1000 habitants, de 8h00 à 18h00.

Isabelle CHASSAIN Adjointe à la citoyenneté

Dispositif «Ecoute Parents»

A compter du 2 janvier 2016, la Caf de Meurthe-et-Moselle propose un nouveau service aux parents des territoires du Lunévillois et Terres de Lorraine.

Gérée par l'Ecole des Parents et des Educateurs de la Moselle, « Ecoute Parents » est une plateforme téléphonique dédiée aux questions relatives à la parentalité (relations familiales, éducation, scolarité, séparation, violences intrafamiliales, deuil...)

Du mardi au samedi, de 10 h à 13 h, « Ecoute



et-Moselle

Parents » assure une permanence d'accueil, d'écoute et d'orientation aux parents qui s'interrogent sur leurs relations de couple ou sur leurs relations avec leurs enfants. Ce service est gratuit et l'échange, confidentiel, est assuré par des psychologues. Les professionnels qui assurent ce service seront amenés à orienter les parents vers des services et organismes présents dans les territoires ou au niveau départemental, susceptibles de répondre plus précisément à leur demande et au plus près de leur domicile.

 $Tel: 03.87.69.04.33 \ / \ Mel: ecoute parents@gmail.com$

Concours des maisons illuminées



Les personnes qui souhaitent participer au concours des maisons illuminées doivent impérativement s'inscrire en Mairie auprès de Marcelle DURUPT par téléphone au 03.83.76.39.53 ou par mail marcelle.durupt@ville-baccarat.fr

Passage du jury les lundi 21 et mardi 22 décembre 2015

A CILLALIZ ÉS

Les festivités de Noël

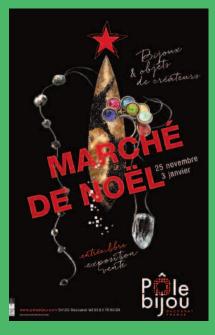
Cette année encore, le Comité des Fêtes et le Rotary Club organisent leurs traditionnels « marchés de Saint Nicolas », les 5 et 6 décembre.

A la salle des Fêtes, le Comité des Fêtes vous invite à découvrir les multiples stands de produits artisanaux de qualité, de décorations de Noël mais aussi d'idées cadeaux.

Place des Arcades, le Rotary club vous invite à découvrir ses objets de vannerie dont les bénéfices de la vente profiteront à une action caritative.

Dimanche, Saint Nicolas sera l'invité d'honneur du marché et les enfants pourront le rencontrer et être ainsi récompensés du concours de dessins organisé dans les écoles.

Horaires : Samedi de 11h00 à 19h00 et dimanche de 10h00 à 18h00



Toujours dans la tradition des Fêtes de fin d'année, le Pôle Bijou vous invite jusqu'au 3 janvier 2016, au 5ème Grand Marché de Noël du Bijou des créateurs.

Pour la cinquième année consécutive, la salle d'exposition du Pôle Bijou se transforme en immense hotte du Père Noël à l'occasion des fêtes de fin d'année. Tout au long de cette période la galerie de-

vient un incroyable Marché de Noël dédié aux bijoux et objets de créateurs !

L'occasion pour vous, de découvrir 38 créateurs, vous proposant des pièces d'artisanat d'art (stylo, stylo à plume en bois, pâte de verre décorative, lithophanie sur porcelaine,...).

Le Pôle Bijou vous accueille tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h sauf les 24 et 31 décembre, fermeture à 16h. Fermeture exceptionnelle les 25 décembre et 1er janvier.

Pour toutes ces manifestations, l'entrée est libre et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Autres infos:

Jeudi 31 décembre : passez le cap de la nouvelle année avec le Comité des fêtes, lors du réveillon dansant qu'il organise à la salle des fêtes, animé par l'orchestre « Balnéo » .

Menu à 72 euros sans la boisson.

Réservations : avant le 10 décembre à l'Office du tourisme de Baccarat au 03 83 75 13 37 ou auprès du Comité des fêtes (M. Dulac) au 06 38 25 84 94

Médaille de la famille française Promotion 2016

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants.

Peuvent obtenir cette distinction:

- Les mères de familles ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constant pour assurer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.
- Les personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seules pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs.
- Les personnes élevant ou ayant élevé seules pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins.
- Aux veufs et veuves de guerre qui ayant au décès de leur conjoint trois enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, les ont élevés seuls.
- Toute personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille.
- La médaille de la famille peut être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans suivant le décès de la mère ou du père.

Chaque dossier retiré en mairie, devra être dûment complété et accompagné :

- d'une photocopie du livret de famille (mariage et naissance des enfants).
- d'une photocopie de la carte d'identité,
- des certificats de scolarité 2015/2016 pour tous les enfants d'âge scolaire,
- éventuellement d'une copie du jugement de divorce ou de séparation.

Dossiers et renseignements en Mairie:

Madame DIDIERJEAN Dominique, service état civil, 03 83 76 35 31 ou :

Yvette COUDRAY lors de ses permanences le mardi de 10h00/11h30 ou le jeudi de 15h30/17h00.

Yvette COUDRAY Adjointe aux affaires Sociales

S.O.S Amitié...Un mal...des mots

L'abus de solitude est dangereux pour la vie.

Les écoutants bénévoles accueillent sans limite de communes 24h/24 et 7jours/7, tous les appels de détresse, mal de vivre, solitude. A toute personne en état de crise, une rencontre anonyme permettant de desserrer son angoisse et reprendre espoir est offerte. Un « chat » est ouvert tous les soirs.

SOS Amitié Nancy Lorraine, BP n° 212 54004 NANCY, téléphone 03 83 32 20 02





Le projet de vidéoprotection de la ville évoqué lors de notre campagne électorale de mars 2014 trouvera son épilogue à la fin de l'année 2015.

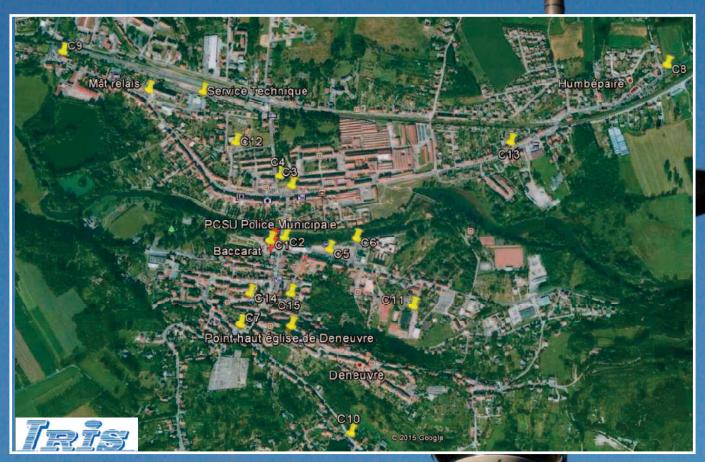
Aux termes des procédures d'appels d'offres et d'attribution de marché lancées depuis avril dernier, c'est la société nancéenne lris qui s'est vue confier le déploiement qui a débuté mi-octobre.

Fin décembre la ville sera protégée par 15 caméras fixes implantées aux endroits jugés comme étant les plus à risque par le comité de pilotage. Une caméra nomade viendra compléter le dispositif et sera positionnée au gré des manifestations populaires qui nécessiteront une attention particulière en termes de sécurité.

Nous avons donc fait le choix de vidéoprotéger 4 types de sites considérés à risques :

- 1 Les écoles publiques (maternelles, primaires et collège) pour la protection des enfants, des bâtiments en période de congés, des matériels pédagogiques, et pour lutter contre les stationnements trop souvent dangereux pour les piétons (enfants, parents, professeurs).
 - 2 Les lieux de rassemblements tels que le pôle sportif Josette RENAUX, la piscine, l'espace loisirs, la salle des fêtes, la place du Général de Gaulle ou le parc MICHAUT.
 - 3 Les lieux de circulation dense ou à risque comme le rond-point de la mairie, la place des Arcades, le carrefour de la Cristallerie ou le carrefour dit « de Ménil ».
 - 4 Les entrées de Ville avec des caméras infra rouge avec dispositif de lecture de plaque. L'objectif est la lutte contre les cambriolages et les dégradations publiques. L'identification des véhicules soit dissuade, soit facilite les recherches des forces de l'ordre au cours de l'enquête.





Implantation des caméras de vidéoprotection - Ville de Baccarat

Il est toutefois très important de préciser que l'implantation de vidéoprotection fait l'objet d'un cadrage législatif extrêmement précis pour la préservation de la vie privée. A savoir :

- > Chacune des caméras fait l'objet d'une demande et d'un accord individuel auprès des services de la préfecture de Nancy. Nous avons l'autorisation d'installer 16 caméras uniquement. Le dispositif pourra toutefois être complété à terme si la protection de la ville et des habitants nous l'imposait.
- > Tous les espaces privés visibles sur les caméras sont floutés et réputés inexploitables.
- > Les images ne pourront être extraites et exploitées par la gendarmerie que sur réquisition du Procureur de la République.
- > Les images ne sont conservées que 15 jours et sont ensuite détruites.
- > Les images sont stockées dans une pièce sécurisée (Centre de Supervision Urbaine) de la Mairie où seules 3 personnes sont habilitées à entrer dont le chef de la police municipale et le maire.

Ce projet de 140 000 € subventionné à 50% par l'Etat vise uniquement à rendre notre ville plus sûre et donc encore plus agréable à vivre.

Fabrice STEIMER Adjoint au Maire en charge du projet

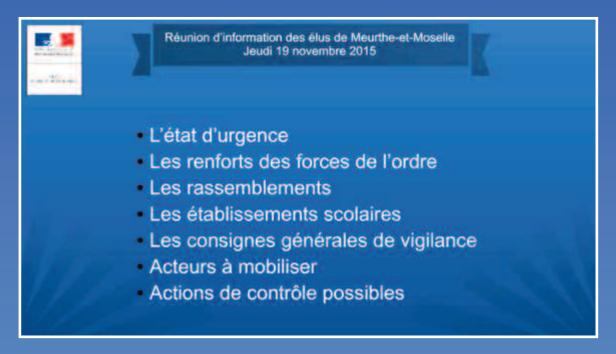
MISE EN OEUVRE DE L'ETAT D'URGENCE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Par lettre circulaire en date du 16 novembre 2015, Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle a invité chaque Maire de Meurthe-et-Moselle à une réunion sur la mise en œuvre de l'état d'urgence dans le département de Meurthe-et-Moselle.

Cette rencontre s'est tenue ce jeudi 19 novembre 2015, dans les Grands Salons de la Préfecture.

Monsieur le préfet, Monsieur le procureur de la république, Monsieur l'inspecteur d'académie, ainsi que les représentants des Forces de l'Ordre sur le Département sont intervenus lors de ce moment d'échange pour rappeler aux Maires du Département, leurs prérogatives dans ce contexte exceptionnel.

Un support de présentation a été présenté et communiqué.



Comme l'a suggéré fort justement Monsieur le préfet, nous avons tenu, à BACCARAT, à réunir les différentes forces en présence sur le territoire communal.

C'est dans cet esprit que Christian GEX, Maire de BACCARAT, a pris l'initiative, avec l'appui de l'adjoint à la sécurité, Claude LINDER, et de notre directeur général des services, Eric CHAPAYS, de convier les

présidents d'association, les personnels enseignants, les représentants de la compétence intercommunale de la jeunesse sur le territoire communal de BACCARAT, les forces de l'ordre et l'ensemble du conseil municipal à une réunion d'information qui a eu lieu le mercredi 25 novembre 2015 à 20 heures 30, Salle de la République de l'Hôtel de Ville de BACCARAT.

Ce temps d'échange a permis de donner les comportements pertinents à suivre et de rappeler les valeurs de solidarité et de respect qui ont fondé ce qu'est la France aujourd'hui.



NOTRE VILLE

■ La Libération de Baccarat, 71 ans plus tard

Le 1er Novembre 2015, une cérémonie du souvenir, simple et digne, rythmée par la musique d'ensemble municipal et quelques collectionneurs de véhicules d'époque a eu lieu à la borne de la 2° D.B. et au monument Leclerc : la municipalité inaugurant deux panneaux spécifiques, retraçant la libération de BACCARAT.

« Merci BACCARAT, au nom de tous nos camarades tombés pour libérer la ville. Jamais vous n'avez oublié de nous témoigner votre reconnaissance, merci au nom de tous ceux qui sont morts sur le chemin menant des plages du débarquement jusqu'au Rhin à STRASBOURG » s'est exprimé le Colonel Maurice COURDESSES, président de la Fondation Maréchal Leclerc de Hautecloque qui avait fait le déplacement pour assister à cette cérémonie.

Après avoir inauguré, en présence du premier magistrat, les deux panneaux spécifiques de la voie de la 2° D.B., le président de la Fondation, témoin de ce 31 octobre 1944, a revécu le « Menuet de Baccarat », une des plus belles actions militaires du Général LECLERC, a signalé Monsieur Christian GEX, Maire de la

commune en évoquant le serment de « KOUFRA » et les actions menées par Madame CUNY-CRONNE et le Gendarme CALAMAI dans la recherche du renseignement pour faciliter la progression des soldats et de jeunes hommes qui comme



Monsieur Albert DUCHESNE de GLONVILLE, seul survivant du secteur et fidèle porte drapeau, a également honoré de sa présence cette émouvante manifestation en compagnie de son compagnon d'Arme, le Colonel Maurice COURDESSES.

Au cours de cette cérémonie, une gerbe a été déposée par Monsieur Christian GEX, Maire de Baccarat, accompagné de Madame Yvette COUDRAY première adjointe, de Monsieur le Colonel Maurice COURDESSES, Président de la Fondation Leclerc et de Monsieur Michel BACUS, ancien maire de BACCARAT, au monument Leclerc.

Les présidents d'associations patriotiques du secteur avec leur porte drapeau réhaussaient cette cérémonie du souvenir.

Claude LINDER Adjoint aux associations patriotiques

Le 11 novembre 2015 à Baccarat



En ce mercredi 11 novembre 2015, une foule très nombreuse réunie devant le monument aux morts 14/18, puis dans le carré du cimetière militaire s'est remémorée l'instant attentu pendant les quatre

Nous avons pu constater avec grand plaisir la présence très nombreuse des enfants des écoles. A cet égard, il convient de remercier le travail réalisé par les enseignants qui s'investissent particulièrement auprès de leurs éléves afin de les sensibiliser à une histoire rude mais constitutive de notre nation.

Au carré militaire chaque enfant a déposé un drapeau tricolore sur chaque tombe avec l'aide du Président de l'A.M.C et des membres de son comité.

Nous avons pû constater avec un plaisir toujours renouvelé, la présence fidèle et nombreuse d'une délégation de porte drapeaux, des représentants des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques, des sapeurs-pompiers... Nous recevions également une délégation de militaires du 4° escadron du 501° Régiment de Chars de Combat de

MOURMELON LE GRAND, Régiment de Chars qui a participé à la libération de BACCARAT et qui est parrainé avec notre ville.

Merci à Madame BARTHELEMY et ses élèves , ayant chanté de façon remarquable la « Marseillaise ».

Au cours de cette cérémonie, Monsieur Gabriel COQUET, Président des Médaillés Militaires du secteur de Baccarat a remis au Major Didier COLIN, retraité de la Gendarmerie la Médaille Militaire. Toutes nos félicitations au récipiendaire.

Trois gerbes ont été déposées au monument aux morts 14/18, la première par la municipalité, la seconde par le Président de l'AMC et le Président des médaillés militaires, la troisième par Madame la Présidente des ACPG et son ad-



joint, un bouquet de fleurs par Monsieur le Président du souvenir français. - Une gerbe a également été déposée au carré du cimetiére militaire par le premier magistrat de la commune.

Claude LINDER Ajoint aux associations patriotiques



La dictée d'ELA



Afin de ne pas rompre avec la tradition, les 28 CM2 de l'école de la Serre ont participé à la dictée d'ELA ayant pour titre « Un mot pour courir ». Articulée autour du mot « baskets », cette dictée proposée par Amélie NOTHOMB a permis aux élèves d'accéder à la notion de handicap et en particulier à celui de la leucodystrophie. Avant de se lancer dans la lecture du texte, Monsieur Guy BOULANGER, représentant le Rotary club de Baccarat, a présenté cette association et, bien sûr, ELA dont le siège social se situe à Nancy.

■ Conjoints survivants, section de Baccarat



Une agréable récréation préparée par le responsable du secteur, Pierre MARCHAL et son équipe. C'est autour d'un excellent repas que les invités, adhérents des sections de Lunéville et Cirey s/vezouze ont échangé leurs souvenirs sur les sorties de cette année. Une vidéo proposant une rétrospective imagée des principales activités de l'année a agrémenté ce déjeuner. Tous attendent avec impatience le programme de l'an prochain.



Repas choucroute

Près de cent convives étaient présents au traditionnel repas Choucroute de l'association des retraités « BACCARAT-DENEUVRE ».

Quelques heures de convivialité et d'échange entre les adhérents. Tous et toutes très contents de se retrouver autour de tables très bien décorées, et de partager les souvenirs des sorties et vacances de cette année.

Le Président Bernard AUBRY a déjà proposé les dates de balades et goûters de l'an prochain.

Des maisons fleuries... Une ville plus belle

C'est toujours un véritable plaisir pour la Municipalité de récompenser les personnes qui œuvrent à l'embellissement de la Ville au travers des maisons fleuries ou par passion. Sous la houlette de Claude LINDER, Adjoint et de Jean COUDRAY, Conseiller Municipal délégué, les différents lauréats ont été félicités ce lundi 23 novembre dans les salons de l'Hôtel de Ville et ont reçu plantes et fleurs pour leur participation. Merci également au service des espaces verts de la Ville qui tout au long de l'année fleurit notre ville dans un souci de bien vivre à Baccarat.

Félicitations à tous

1°) catégorie Maison avec jardin très visible de la rue

- 1°) Monsieur DURAIN Francis
- 2°) Monsieur DUMAS Michel
- 3°) Monsieur BERNARD Denis



2°) catégorie Décor floral installé sur la voie publique

- 1°) Madame CHAMPION Colette
- 2°) Madame NEIGE Marie-José

3°) catégorie Fenêtres - Balcons - Terrasses

- 1°) Madame AUBERT Nika
- 2°) Madame CHATON Monique

4°) catégorie H.L.M.

1°) – Madame MIDON Patricia

5°) catégorie Cité

- 1°) Madame HUSSON Marie-Thérèse
- 2°) Monsieur ETTER Patrice
- 3°) Monsieur BOULANGER Pierre

6°) catégorie Commerce

1°) – Boulangerie PIERRE

7°) catégorie BADMENIL

- 1°) Monsieur JACQUOT Bernard 2°) Madame RENAUX Yvette
- 3°) Monsieur GERARDIN Bernard

8°) catégorie Jardin et Potager

1°) – Madame HUMBERT Martine

Protocole d'accord avec Numéricable

Dans le cadre des dispositions de l'article 34 de la loi 86-1067 du 30 septembre 1986 modifié, la Ville de BACCARAT a conclu le 13 mai 1992 avec la société TDF aux droits de laquelle vient la société NC Numericable, une convention aux termes de laquelle elle autorise ladite société à établir et à exploiter sur son territoire un réseau distribuant par câble des services de radiodiffusion sonore et de télévision à BACCARAT.

En application de la convention a été établi par la Société un réseau permettant la réception et la distribution de services de radiodiffusion sonore et de télévision dénommé infra le Réseau.

En application des dispositions de l'article 24.3 de la Convention, à l'expiration de celle-ci, sauf reconduction, d'une part « la totalité des équipements du réseau câblé sera acquise gratuitement à la Commune de BACCARAT, d'autre part, le fonds de commerce constitué par l'exploitation du réseau appartient à la société».

Les dispositions contractuelles de la Convention précitée prévoient une durée de vingt ans, avec une faculté de reconduction, à compter de la date d'effet de l'autorisation d'exploitation délivrée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel. Cette autorisation a été délivrée par décision n° 94-421 du 19 juillet 1994 publiée au Journal Officiel le 11 août 1994. En cours d'exécution contractuelle, une évolution législative opérée par les dispositions de la loi n°2004-669 du 9 juillet 2004 relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle a substantiellement modifié le cadre applicable aux réseaux câblés distribuant des services de communication audiovisuelle.

Le régime de l'autorisation d'établissement et d'exploitation des réseaux câblés a été abrogé par les dispositions de l'article 134 de ladite loi modifié par l'article 13 de loi n°2008-776 du 4 août 2008 qui prévoient :

- la mise en conformité des conventions conclues par les communes aux fins d'établir et d'exploiter des réseaux câblés avec les dispositions de l'article L. 33-1 du code des postes et des communications électroniques;

- et que « les modalités de mise en conformité garantissent l'utilisation partagée des infrastructures publiques de génie civil entre opérateurs de communications électroniques ».

En conséquence, toutes les clauses octrovant un droit exclusif à l'opérateur apparaissent comme non conformes à l'évolution législative susvisée.

Les Parties, d'un commun accord, ont identifié (a minima) les stipulations de l'article 1 (« objet de la concession ») de la Convention du 13 mai 1992 comme non conformes aux dispositions susmentionnées.

Dans ce contexte, les Parties ont souhaité, d'un commun accord, ne pas reconduire la Convention conclue le 13 mai 1992 et conclure un nouveau protocole.

Les Parties se sont rapprochées postérieurement à l'expiration de la Convention durant la période comprise entre celle-ci et le 19 octobre 2015. Afin de permettre, d'une part, à la Ville de déterminer son projet quant à l'avenir du réseau, d'autre part, la fourniture des prestations du réseau aux abonnés durant celle-ci selon des modalités identiques à celles qui auraient résulté

de la Convention si celle-ci était demeurée en vigueur, il n'a été procédé, d'un commun accord, à aucune remise des « équipements du réseau » (au sens de l'article 24-3 de la Convention) à la Ville.

Le présent protocole transactionnel est le résultat de concessions réciproques des Parties, conformément à l'article 2044 du code civil et aux principes qui en découlent. Il doit permettre à la société NUMERICABLE de moderniser le réseau existant et d'apporter toutes les innovations nécessaires à son développement.

Un Halloween haut en couleur!



Cette année encore, « les petits monstres» d'Halloween étaient au rendez-vous à Baccarat, à la recherche de bonbons et autres friandises qui ont fait frétiller les palais des petits et des grands!

NOTRE VILLE

Le mercredi 28 octobre 2015 à 16h30, Monsieur Christian GEX, Maire de Baccarat, a mis à disposition la salle de la République pour honorer Monsieur Gérard DUCHESNE demeurant rue des Moulins à Baccarat.

Cette demande ayant été formulée par Monsieur Jean-Marie NICOLAS, Président départemental des anciens prisonniers de guerre, relayée par Madame Eliane HERY, Présidente des ACPG secteur de Baccarat.

Monsieur Gérard DUCHESNE est né le 5 décembre 1939 à Fontenoy-la-Joute (54), classe 59/2c incorporé le 6 janvier 1960, a effectué un séjour en Algérie du 20 février 1961 au 10 juillet 1961, nommé première classe le 16 octobre 1960 et rapatrié le 11 juillet 1961 pour raisons médicales.

Monsieur Gérard DUCHESNE est titulaire de la carte du combattant N° 129723 délivrée le 18 octobre 2008. Très marqué par les événements d'Afrique du Nord, il serait inopportun de revenir en détail sur la période trouble et douloureuse marquée par les événements d'Afrique du Nord et tout particulièrement ceux de cette « guerre d'Algérie » dont officiel-

Remise de Médaille à Gérard DUCHESNE

lement on a longtemps refusé le nom avant la promulgation d'une loi.

Monsieur Gérard DUCHESNE est parti pour effectuer des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre, mais les combattants avaient bien l'impression sur le terrain qu'ils faisaient face à une insurrection armée.

Cependant, deux millions d'hommes ont été engagés, certains ont donné leur vie, d'autres blessés, malades marqués pour le restant de leur vie.

Avant de conclure, cette cérémonie, Monsieur Jean-Marie NI-COLAS, Président départemental de Meurthe et Moselle des ACPG a remis la Croix du Combattant et Monsieur Jean-Marie LECLERE, Vice-Président départemental, en charge du Lunévillois a remis la médaille commémorative Afrique du Nord, agrafe Algérie.

Toutes nos félicitations Monsieur Gérard DUCHESNE

Claude LINDER Adjoint chargé des associations patriotiques

Remise du chèque Les Amis de Charles



Samedi 14 novembre, à l'Hôtel de Ville, tous les acteurs de la journée du Souffle de Cristal 2015 se sont réunis pour la remise de chèque officiel à l'association Les Amis de Charles.

En présence de Charles un chèque de 1500 euros a pu être remis à l'association, cet somme sera affectée à un programme de recherche sur la SLA, nous espérons tous qu'il sera porteur d'espoir.

Nous remercions tous les participants pour cette belle journée, rendez-vous pris le 18 septembre 2016 pour continuer le combat du cœur!

Sabrina VAUDEVILLE Adjointe aux sports

Don, don de soi, bénévolat



3 éléments essentiels pour aider et participer à aider les autres.

En répondant présents à l'appel des restos du cœur, ce sont des élus municipaux, responsables du collège, parents d'élèves, bénévoles d'associations, qui ont participé à la réussite de deux soirées.

Sous la direction de leur professeur d'éducation musicale, Madame Nathalie BARTHELEMY, les enfants de la chorale du collège qui, pour l'occasion, se sont appelés « les petits enfoirés », ont offert des spectacles de grande qualité.

Pour les écouter, il suffisait de venir en apportant des produits alimentaires ou sanitaires. 750 personnes ont participé à cet élan de générosité. Deux tonnes de denrées ont ainsi été collectées pour être distribuées durant les mois d'hiver.

Début de la campagne

1ère distribution dans les locaux des restos, 6 rue Abbé Munier :

mardi 1er décembre de 8h30/11h et 13h30/16h Les inscriptions pendant la campagne d'hiver, se feront tous les lundis de 13h30 à 15h30 à la même adresse.



■ Conseils de quartier, c'est reparti pour une nouvelle année!

C'est le quartier correspondant aux rues du bureau électoral n°2 qui, comme l'an dernier, a ouvert la nouvelle année des conseils de quartier. Beaucoup plus de personnes étaient présentes pour une rencontre des plus intéressantes qui a commencé par quelques éléments de la politique générale de la ville présentés par M. le Maire : travaux d'aménagements réalisés à différents points de la ville, notamment au niveau des parkings ou de la création de nouveaux chemins pour les piétons, rue du 20ème Bataillon et rue du Canal vers la rue du Pont de Pierre ; annonce de travaux sur le réseau d'eau du quartier Saint Christophe et de la route de Badménil, ainsi que diverses informations, notamment sur l'état d'avancement du projet de musée du flacon de parfum. Fabrice STEIMER a également expliqué et donné les grandes lignes de la vidéoprotection qui sera mise en place fin décembre dans la ville.

Ensuite Sabine TIHA a fait le bilan des réponses apportées aux 32 demandes posées lors du conseil de quartier de l'an dernier : > 23 ont été satisfaites et sont closes :

- 10 qui ont abouti à des travaux réalisés par les services techniques : pose d'éclairages, de barrières, de pierres pour délimiter le stationnement, de poubelles, de pancartes, déplacement de stop, nettoyage d'avaloirs, de chemins, de forêt, pose de tuyaux et couverture d'un fossé permettant le stationnement ;
- > 6 sont en cours d'étude ou de traitement :
- 3 sont encore en cours de traitement dont une venue après le conseil : avaloir à reprendre, maison en péril, stockage de pneus ;
- 3 études sont en cours : curage du canal chemin des Arrosants, rond-point des Gadines, reprise de chemins privés par la ville ;

> 3 échappent à la compétence de la ville qui n'en maîtrise donc pas les suites, elles ont été redirigées vers l'OPHLM, la CCVC et un propriétaire privé.

Tous les demandeurs ont reçu une réponse, comme la municipalité s'y était engagée.

Après un point sur le travail en cours, concernant le stationnement, tous ceux qui le désiraient ont pu poser leurs questions qui, si elles n'ont pas trouvé leur réponse au cours du conseil, sont déjà en cours de traitement par Isabelle CHASSAIN et Sabine TIHA, assistées des différents services municipaux. Vous pouvez retrouver le compte-rendu intégral de ce conseil et des différents points abordés sur les panneaux d'affichage municipaux.

Les prochains conseils :

- Le 7 janvier pour le quartier correspondant au bureau électoral n°3;
- Le 10 mars pour Badménil;
- Le 28 avril pour le quartier correspondant au bureau électoral n°1;
- Le 23 juin pour le quartier correspondant au bureau électoral n°4.

N'hésitez pas à participer, ces conseils sont faits pour vous, habitants de Baccarat, pour que nous, citoyens et élus, puissions échanger, discuter, proposer et réfléchir ensemble, de sorte que Baccarat soit toujours une ville où il fait bon vivre.

Sabine TIHA Conseillère déléguée Isabelle CHASSAIN Adjointe au maire

Evénements du 1<mark>3 novembre 2015 à PARIS</mark>

La solidarité s'exprime hors de nos frontières, avec notre jumelle allemande, comme en témoigne le courrier empreint d'empathie du Maire de GERNSBACH, Dieter KNITTEL adressé à notre Maire, Christian GEX qui a souhaité répondre par quelques mots de remerciements.



16. November 2015

Sehr geehrter Kollege Gex, lieber Christian!

Mit großer Fassungslosigkeit und Entsetzen haben wir auf die schrecklichen Terroranschläge in Paris reagiert. Uns fehlen immer noch die richtigen Worte, um diese abscheulliche Tat richtig bewerten zu können.

Dieser feige Anschlag, bei dem so viele Menschen umgekommen sind oder verletzt wurden, ist nicht nur ein Anschlag auf Paris und auf Frankreich, er ist auch ein Anschlag auf uns alle und unsere freiheitliche Wertegemeinschaft.

Gerade in solchen Situationen wird deutlich, wie wichtig es ist, zusammen zu halten und in Freundschaft zu einander zu stehen.

Den Stellenwert, den unsere Städtepartnerschaft hat, wird gerade jetzt sichtbar, wenn es darum geht unsere gemeinsame freiheitliche Gesellschaftsordnung zu verteidigen.

In Gedanken sind wir bei Euch!

Dieter Knittel Bürgermeister

Anschrift Igelbachstraße 11 76503 Gernsbach

07224 044-17

Telefax



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Baccarat, le 18 Novembre 2015.-

Herr Dieter KNITTEL Bürgermeister der Stadt Gernsbach Igelbachstrasse 11 D-76593 GERNSBACH

Objet Remerciements. N/Réf. PRO - 072 - CG/EC/CV

Monsieur le Maire. Cha Dieta

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai lu votre courrier à la suite des événements tragiques survenus dans notre capitale le week-end dernier.

Je rejoins vos propos qui me rappellent l'importance de l'attachement de nos deux villes aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité pour affronter de telles horreurs.

Nous partageons ensemble des valeurs de paix et nos relations reposent sur ces valeurs depuis plus de 50 ans. C'est réconfortant de sentir votre soutien, Outre-Rhin, cela nous montre que la France n'est pas seule en Europe et que les valeurs de solidarité ont encore de beaux jours devant elles.

Je vous remercie au nom de tous les Bacchamoises et Bachamois pour ce message de soutien dont je ferai part dans le Trait d'Union, notre magazine municipal d'informations, au mois de décembre 2015.

Soyez assuré de notre indéfectible amitié et, dans l'attente de vous revoir, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre sincère considération.



Communiqué de BACCARAT AUTREMENT

L'intercommunalité un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires. La France compte 36 700 communes, ce qui représente 40 % de l'ensemble des communes de l'Union européenne à 27.

Cette richesse démocratique, fruit de l'histoire, a été sauvegardée car les élus locaux et les citoyens sont très attachés à l'identité communale, et nous la partageons à BACCARAT.

L'intercommunalité favorise le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire. Réponse pragmatique aux problèmes de gestion que rencontre l'ensemble des élus municipaux, outil de l'aménagement du territoire au plan national, la coopération intercommunale prépare la France à l'insertion européenne et à l'accélération des échanges économiques et humains.

C'est dans cette perspective que le préfet de Meurthe-et-Moselle, en date du 9 octobre 2015 a adressé aux maires et à l'ensemble des présidents d'intercommunalité son projet de Schéma de Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), comme le prévoit la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Ce schéma a pour objectif de parvenir à une couverture intégrale du territoire. Il devra par ailleurs tenir compte du relèvement du seuil de population des établissements intercommunaux de 5 000 habitants à 15 000 habitants.

En l'état actuel des choses, le préfet de Meurthe-et-Moselle propose de fusionner la Communauté de Communes des Vallées du Cristal avec la Communauté de Communes de la Vallée de la Plaine (Raon-l'Etape) et la Communauté de Communes du Piémont Vosgien. Comme cette nouvelle structure est interdépartementale, l'avis du préfet des Vosges est primordial. Ce dernier, dans le schéma départemental de coopération intercommunal des Vosges n'a pas proposé un rattachement de la Communauté de Communes de la Vallée de la Plaine.

Il nous faut donc trouver des solutions pour que la Communauté de Communes des Vallées du Cristal puisse être en passe d'aborder ce nouveau tournant avec force et intelligence de manière à maintenir un bon nombre de services pour les administrés (l'enfance notamment, les ordures ménagères aussi).

Nous ne doutons pas que les élus de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal et notamment leur représentants auprès des instances préfectorales sauront trouver une issue satisfaisante et concertée pour une fusion la plus équitable possible et la plus propice à développer les communes de notre intercommunalité.

Baccarat Autrement



Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS

Explications sur nos absences répétées aux conseils municipaux.

En position de force, 25 élus de la majorité contre 2 élus de l'opposition, le maire n'a jamais créé les conditions favorables à un véritable débat d'idées. **Preuve en est : déjà réduits à 279 mots dans ce magazine... 187 nous ont été retirés !** Nous refusons d'être entrainés dans un combat permanent issu de vieilles rancunes tenaces... Quand le maire, prônant sans cesse la démocratie, sincèrement et sans calcul politicien, nous donnera un vrai droit d'expression, nous reverrons notre posture.

Baccarat j'y crois

Communiqué de Florent MARULAZ

OUVERTURE ...

L'ouverture récente du supermarché « remplaçant » Champion apporte une concurrence nouvelle, bénéfique aux Bachamois.

Renseignements pris, on peut juste regretter qu'à l'exception de deux C.D.D. très courts, aucun(e) des quelques 20 anciens salarié(e)s n'aient été réembauché(e)s, si expérimenté(e)s soient-ils(elles)...

Florent MARULAZ

À L'HÔTEL DE VILLE

ADIL: Mardi 1 décembre de 10h00 à 12h00 **ADAPA**: Lundis 7, 14 de 9h00 à 12h00, Lundis 21 et 28 décembre, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Armée de terre : Sur rdv en mairie, au 03.83.76.35.35

CAF: Jeudis 3 et 17 décembre, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

CAL: Sur rdv, lundis 7 et 21 décembre, de 13h30 à 15h00

Conseil Départemental : Jeudis 3 et 17 décembre, de 14h00 à 16h00

Cidff: Lundi 14 décembre, de 14h00 à

Conciliateur: Sur rdv, jeudi 10 décembre, de

14h00 à 17h00 CRAM: Sur rdv, mercredi 9 et 23 décembre, de

9h00 à 12h00

Entraide Chomeurs: Mercredis 2 et 16 décembre, de 14h00 à 17h00 et jeudis 3 et 17 décembre, de 9h00 à 12h00

Mission Locale: Mardis 1, 8, 15, 29 décembre, de 9h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00; Vendredis 4, 11 et 18 décembre, de 9h00 à 12h00

Mutualistes anciens combattants:

Vendredi 4 décembre, de 14h00 à 16h30

Relais Services Publics: Sur rdv, lundis 7 et 14 décembre de 9h30 à 12h00; mardis 1, 8 et 15 décembre de 14h00 à 17h00; mercredis 2, 9 et 16 décembre, de 14h00 à 17h00; vendredis 4. 11 et 18 décembre de 9h30 à 12h00

ETAT CIVIL

Naissances

24/10: Serkan SAYIN

26/10: Valentin COURROY

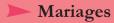
01/11: Nabil EL MOUEDIN

04/11: Yuna KRIEGER

05/11: Cléa MIRGON

08/11: Elena NAVEZ

Félicitations aux parents!



Décès

02/11: Lucien VEISSE

05/11: Paulette GEOFFROY

veuve MARCHAL

08/11: Gisèle LAMBERT

veuve COLIN

09/11: Andrée MOREAU veuve MERCIER

15/11: Lucienne BORDONNET

veuve HENSCH

Nettoyage rue des Moulins et rue de Lorraine

Une entreprise spécialisée dans les travaux acrobatiques de taille de la végétation a procédé, début novembre, au nettoyage des remparts de Baccarat, rue de Lorraine et rue des Moulins. Des travaux délicats en raison, non seulement de l'ancienneté des murs, datant de 1422, mais aussi en raison de l'implantation en hauteur de la végétation à enlever. Ce nettoyage fait suite à une demande en conseil de quartier, demande qui a pris son temps car les remparts appartiennent à un propriétaire privé ne résidant pas dans le département, qui a pris en charge ses travaux.

■ CONCERT DE LA GUERIOTTE, samedi 12 décembre 2015

Le samedi 12 décembre à 15h30, la chorale « La Guériotte » vous invite à son traditionnel concert de Noël, en l'église de DENEUVRE, avec cette année, la présence de l'ensemble vocal « les Croissants d'Or » de Lunéville.

EXPOSITION à l'Hôtel de ville Du 4 décembre 2015 au 28 janvier 2016 « Noël de mon enfance »



Du 4 décembre au 28 janvier, le Service Culturel vous invite à découvrir différents éléments artistiques sur le thème de Noël:

Entre poésie musicale :

- avec des instruments aimaiblement prêtés par la Maison de la Musique mécanique de MIRECOURT : remontez le temps, celui des automates et des limonaires, de la serinette du XVIIIe siècle jusqu'à l'ancêtre du dictaphone...
- des figurines en bois de Michel KIEFFER évoquant des comptines enfantines d'autrefois illustrées par ses

personnages en bois sculptés.

Et poésie picturale:

- avec des peintures naïves d'Anne STRASBERG: vous baignerez dans l'enfance, dans la cour de récréation par ci, dans la nature par là... Cette artiste franco-américaine joue de cette peinture à la fois naïve, primitive et impressionniste. Anne réalise aussi des calendriers et cartes de Noël pour l'Unicef.

- avec des céramiques décoratives enfan-



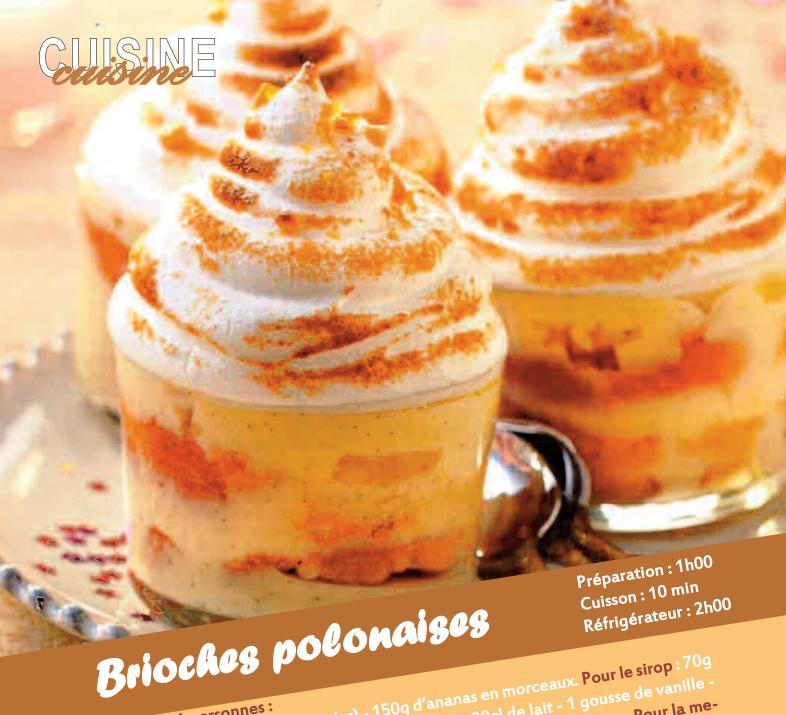
tines de Raymond WEYMESKIRCH.. Découvrez ses petites céramiques en terre rouge ou blanche qu'il modèle, tourne et peint à l'engobe.

Et aussi, dans une ambiance de Noël:

- un historique sur les origines du St Nicolas et du Père Noël « Géopolitique du Père Noël » : une bataille millénaire sur les origines, de Saint Nicolas à Santa Claus, des croisades au XXe siècle, itinéraire d'un mythe... (panneaux réalisés et aimablement prêtés par le Service Culturel de la Ville d'Epinal).

Entrée libre à l'Hôtel de Ville :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 (sauf jeudi 14 h et vendredi 16 h 30) / le samedi de 10 h à 12 h. Site internet www.ville-baccarat.fr



Une brioche cylindrique (chez le pâtissier) - 150g d'ananas en morceaux. Pour le sirop : 70g de sucre - 1 citron vert - 1 c à s de rhum. Pour la mousse : 20cl de lait - 1 gousse de vanille -3 jaunes d'oeufs - 50g de sucre - 50cl de crème liquide - 3 feuilles de gélatine. Pour la me-Ingrédients pour 6 personnes:

ringue: 5 blancs d'oeufs - 230g de sucre

Préparez le sirop: dans une casserole, portez à ébullition 20 cl d'eau avec les 70g de sucre. Lavez le citron et râpez finement son zeste dans la casserole. Parfumez de rhum. Laissez refroidir.

Préparez la mousse: faites ramollir la gélatine dans un bol d'eau froide. Dans une casserole, portez le lait de la la course de vanille de la course de la course de vanille de un bol d'eau froide. Dans une casserole, portez le lait à ébullition avec les graines de la gousse de vanille. Dans une jatte, fouettez les jaunes d'oeufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Versez, sans cesser de fouetter, le lait bouillant puis reveresez le tout dans la casserole. Laissez épaissir sur le feu doux, en remuant sans cesse. Hors du feu, ajoutez la gélatine essorée. Laissez refroidir.

Montez la crème liquide bien froide en chantilly. Ajoutez-la délicatement à la préparation précédente.

Découpez dans la brioche 12 tranches de 1cm d'épaisseur. Répartissez-en la moitié dans des ramequins transparents et imbibez-les généreusement de sirop de rhum. Etalez dessus la moitié de la mousse, recouvrez des autres tranches de brioche. Imbibezles de sirop et parsemez d'ananas. Recouvrez du reste de la mousse. Réservez au réfrigérateur au moins 2 heures.

Préparez la meringue : dans une casserole, faites un sirop en portant le sucre et 5 cuillères à soupe d'eau à 118°. Dans la cuve d'un robot, faites mousser les blancs d'oeufs, puis versez le sirop en filet en fouettant. Laissez tourner le robot 10 min.

Allumez le gril du four. Remplissez la poche à douille de meringue et faites des cônes sur les ramequins. Faites un peu caraméliser au four ou au chalumeau. Servez aussitôt.

Saint Nicolas, le Saint Patron des petits enfants, est fêté le 6 décembre.



Cette fête est dédiée aux enfants, tout particulièrement dans l'Est de la France et en Belgique. En Alsace et en Lorraine, la fradition veut que l'on prépare des mannala (ou mannele), petites brioches en forme de bonhomme, que l'on déguste avec un chocolat chaud et des clémentines.

Ailleurs, les enfants reçoivent plutôt des confiseries en forme de Saint Nicolas en chocolat ou en pain d'épices. Saint Nicolas apporte également des cadeaux aux enfants qui ont été bien sages.

Les enfants polissons reçoivent quant à eux la visite du Père Fouettard, dont on dit qu'il distribue des coups de fouet plutôt que des cadeaux... Mais la visite du Père Fouettard reste une menace lointaine, encore plus aujourd'hui qu'autrefois, car les enfants savent généralement se faire pardonner leurs petites bêtises juste à temps pour la Saint Nicolas!

Si Saint Nicolas est représenté vêtu de l'habit ecclésiastique, de la mitre et de la crosse, c'est parce qu'avant de devenir le protecteur des enfants sages, il fut évêque d'une ville d'Asie mineure au IVème siècle. De nombreuses légendes lui sont associées. Une de ces légendes raconte que Saint Nicolas ressuscita trois petits enfants qui avaient été tués et découpés en morceaux puis mis au saloir par un boucher cruel. Une chanson populaire de la Lorraine raconte d'ailleurs cette histoire

De nombreuses coutumes liées à la Saint Nicolas existent dans

différents pays. A défaut de toutes les énumérer, en voici quelques-unes parmi les plus marquantes.

Au Pays-Bas, Saint Nicolas joue un rôle primordial dans la vie festive. On l'appelle Sinter klaas et on le fête le 5 décembre. Pour les petits Néerlandais cette fête est bien plus importante que Noël ou n'importe quelle autre fête, puisque c'est ce jour-là qu'a lieu la plus grande distribution de cadeaux de l'année! Au lieu d'accrocher des étiquettes avec le nom du destinataire sur les cadeaux, on attache des poèmes qui décrivent de manière souvent moqueuse la personne à laquelle est destiné le cadeau le cadeau.

En Allemagne, les enfants nettoient bien leurs bottes le soir du 5 décembre puis en déposent une devant leur porte. Pendant la nuit, Saint Nicolas fait sa tournée et le lendemain matin, les enfants qui ont été sages retrouvent leurs bottes remplies de noix, clémentines, biscuits, chocolats ou menus

Avec l'arrivée massive des émigrés Hollandais au XVIIème siècle, les Etats-Unis furent marqués par les traditions néerlandaises et Sinter Klaas devint rapidement Santa Claus. Pour mieux coller avec les coutumes protestantes, cette fête des enfants fut rapprochée de la fête de l'enfant Jésus, c'est à dire Noël. C'est ainsi que la tournée de Santa Claus fut déplacée au 24 décembre. Pour plus de confort il échangea sa mitre contre un bonnet rouge bien chaud, sa crosse devint un appétissant sucre d'orge et on commença à l'appeler... "Père Noël"!



Effectivement notre Père Noël qui s'appelle Santa Claus en anglais n'est en vérité personne d'est en vérité personne d'autre que le vieux Saint Nicolas ! Ce « nouveau » personnage rencontra un succès rapide dans beaucoup de pays.
La légende de Saint Nicolas fut
débarrassée de ses aspects
négatifs : le vilain Père
Fouettard disparut, tandis que
s'imposa le personnage du
gentil Père Noël dodu et jovial,
accompagné de ses rennes
volant dans les airs. volant dans les airs.

Saint Nicolas serait également le Patron des Célibataires, du moins c'est un dicton populaire qui le prétend, "Saint Nicolas marie les filles avec les gars".

En effet, Saint Nicolas est le patron des garçons célibataires, tout comme Sainte Catherine est la patronne des filles célibataires. Lorsqu'un homme a dépassé l'âge de 30 ans sans être marié, on dit qu'il "porte la "coiffe la Sainte Catherine" lorsqu'elle atteint l'âge de 25 ans sans être mariée.

sans être mariée.

Mais revenons à nos chers enfants, qui auront le plaisir de rencontrer leur Saint Patron, le dimanche 6 décembre, à 16h, à la Salle des Fêtes de Baccarat pour une distribution de confiseries.

« C'est l'ignorance, et non la connaissance, qui dresse les hommes les uns contre les autres »

> - Kofi ANNAN Prix Nobel de la Paix - 2001

D) D) F (& (& II

Le goût des mots pour en sourire, pour les savourer et les remettre à l'ordre du jour en joutes oratoires hautes en couleurs et en drôleries.

« Il a les pieds en bouquet de violettes »

« Il est au comble de la jouissance; il passe du bon temps »

Quand on est particulièrement détendu, on a les doigts de pied en éventail. De même, les pieds en bouquet de violettes s'épanouissent comme une composition florale parce qu'on est relaxé ou qu'on a éprouvé un plaisir intense... Comme dans la chanon Mon petit amour (1965), de Pierre PERRET:

> «J'avais ma claque de ces drôlesses Qui se tortillent avec tendresse Qui disent : lève mes jupes chéro Et tu verras Montargis [...] Quand j'ai connu mon Agathe *Ma jolie petite tomate* J'avais le coeur par-dessus tête Et les pieds en bouquet de violettes.»



JEUX

MOTS CROISÉS

moment de le l'étente F C D E Α G н 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

HORIZONTALEMENT

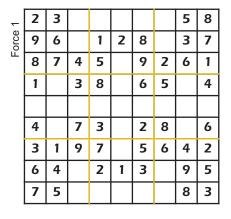
- 1. Verger d'orient
- 2. Copieurs de canards
- Germandrée Cours 3 temporaire
- 4. Gondolé Mot de liaison -Petit drame
- 5. Danse Réunion d'étoiles
- 6. Sort de balle Changea de
- 7. Lacune
- 8. Administré Exclamation de minette
- 9. Sans réaction Rapé
- 10. Périodes de chaleur -Placées chez le notaire

VERTICALEMENT

- A. Etude de chimères
- B. Formation de sillons
- C. Enzyme Distendue
- D. Négation Préposition -Mets en jeu
- E. Orifices du larynx
- F. Désigné Taillés
- G. Nouvel usage
- H. Département Petis paresseux
- I. Symbole Prés de Cru
- J. Suffoqués

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

SUDOKUS



7		8		2		5		6	
Force 2	7		1				2		4
ш	6		3	4	7	8	5		9
	2	9	4				1	7	5
	8	1	5				6	3	2
	9		8	5	6	4	7		1
	1		6				8		3
		7		8		1		4	

3	3	6	2		8	7			
Force 3	5				2				
ш		7						2	
			5		6	8	4		9
					4	3	2		
			4		1				
	6		3	8					
	8		7				9	6	
			1	6		9	8	3	
				_	_	_	_	_	

Z	ε	8	6	9	9	L	Z	Þ
Z	9	6	ı	3	Þ	L	5	8
L	Þ	5	Z	Z	8	ε	6	9
9	Z	ε	S	ı	Z	Þ	8	6
8	5	Z	ε	Þ	6	9	ı	Z
6	ı	Þ	8	9	Z	S	3	Z
S	Z	9	Þ	6	ε	8	Z	L
3	8	Z	9	z	ı	6	Þ	S
Þ	6	ı	L	8	S	Z	9	ε

9	Þ	6	ı	ε	8	Z	L	S
ε	9	8	6	Z	Z	9	Þ	ı
ι	Z	L	Þ	9	S	8	3	6
Z	ε	9	L	Þ	6	S	ı	8
8	4	+	Z	G	-	,	0	-
	0	-	٠	1	- 4		7	δ
s	<u>ه</u>	ı	9	8	3	<u>t</u>	6	Z
5	L L	l S	9	8	٠ ٤	τ τ	6	Z 9
6	ر ا ا	l S	9	8 2 6	ε †	ε Ι	6	2 9 4

								$\overline{}$
ε	8	ı	Þ	9	6	7	S	L
S	6	Z	ε	ı	Z	8	Þ	9
Z	Þ	9	S	8	L	6	ı	ω
9	ı	8	Z	S	ε	L	6	Þ
6	Z	3	L	L	Þ	9	8	9
Þ	L	S	9	6	8	ε	Z	ı
ı	9	z	6	ε	S	Þ	L	8
Z	ε	Þ	8	Z	ı	S	9	6
8	S	6	7	Þ	9	L	ε	Z

յ : Estomaques. Unaus / I : Ir - Les - Ose / F: Elu - Ecimes / G : Reemploi / H : Aude - Etiree / D : Ni - Es - Sers / E : Glottes / A: Onirologie / B: Ravinement / C: Ase <u>Verticalement</u>:

10: Etes - Sises 8 : Geré - Miaou / 9 : Inerte - Use / Oued / 4 : Ri - Et - Melo / 5 : Onestep - \text{ Oued / 4 : Ri - Et - Melo / 7 : Omission / } 1 : Orangeraie / 2 : Nasilleurs / 3 : Ive -Horizontalement

SNDOKNS 18

Au cinéma " le Concorde " 12 rue Abbé Munier - 03.83.75.21.61





ELCHE







V4 et S5

007 : Spectre - 20h30

DECEMBRE Un message cryptique venu tout droit de son passé pousse Bond à enquêter sur une sinistre organisation. Alors que M affronte une tempête politique pour que les services secrets puissent continuer à opérer, Bond s'échine à révéler la terrible vérité derrière... le Spectre.

V11 et S12 DECEMBRE

Hunger Games : La Révolte (partie 2) - 20h30

Alors que Panem est ravagé par une guerre désormais totale, Katniss et le Président Snow vont s'affronter pour la dernière fois. Katniss et ses plus proches amis – Gale, Finnick, et Peeta – sont envoyés en mission pour le District 13 : ils vont risquer leur vie pour tenter d'assassiner le Président Snow, qui s'est juré de détruire Katniss. Les pièges mortels, les ennemis et les choix déchirants qui attendent Katniss seront des épreuves bien pires que tout ce qu'elle a déjà pu affronter dans l'arène...

V18 et S19 DECEMBRE

Seul sur Mars - 20h30

Lors d'une expédition sur Mars, l'astronaute Mark Watney (Matt Damon) est laissé pour mort par ses coéquipiers, une tempéte les ayant obligés à décoller en urgence. Mais Mark a survécu et il est désormais seul, sans moyen de repartir, sur une planète hostile. Il va devoir faire appel à son intelligence et son ingéniosité pour tenter de survivre et trouver un moyen de contacter la Terre. A 225 millions de kilomètres, la NASA et des scientifiques du monde entier travaillent sans relâche pour le sauver, pendant que ses coéquipiers tentent d'organiser une mission pour le récupérer au péril de leurs vies.

S26 DECEMBRE

Lolo - 20h30

En thalasso à Biarritz avec sa meilleure amie, Violette, quadra parisienne travaillant dans la mode, rencontre Jean-René, un modeste informaticien fraîchement divorcé. Après des années de solitude, elle se laisse séduire. Il la rejoint à Paris, tentant de s'adapter au microcosme parisien dans lequel elle évolue. Mais c'est sans compter sur la présence de Lolo, le fils chéri de Violette, prêt à tout pour détruire le couple naissant et conserver sa place de favori.

V2 et S3 JANVIER

Belle et Sébastien : l'aventure continue - 20h30

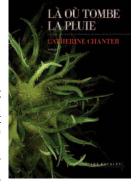
D'après l'œuvre de Cécile Aubry : Septembre 1945. Au village, on a fêté la fin de la guerre. Sébastien a grandi, il a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent impatiemment le retour d'Angelina... Mais Angelina ne revient pas. Elle a disparu dans un accident d'avion au cœur des forêts transalpines. Tout le village a perdu espoir. Tout le village sauf César : le grand père de Sébastien connaît un homme, Pierre, qui pourrait les aider à retrouver Angelina. Mais avant de sauver la jeune femme, l'enfant et son chien vont devoir braver mille dangers, traverser mille épreuves et affronter un secret. Un secret qui va changer la vie de Belle et de Sébastien à tout jamais. L'aventure continue... L'aventure continue...

Tarif unique : séance à 5€

Programme sous réserve de modifications Egalement disponible sur www.ville-baccarat.com

Là où tombe la pluie, De Catherine CHANTER

En quittant Londres pour la campagne, Ruth et son mari Mark Ardingly pensent pouvoir reconstruire leur vie à La Source, une propriété qui les séduit instantanément. Le rêve est de courte durée : une sécheresse hors du commun s'abat sur le monde mais épargne mystérieusement leur terre qui reste fertile et luxuriante. Le couple doit



affronter la jalousie de ses voisins agriculteurs, l'intrusion du gouvernement et surtout le fanatisme d'une secte, La Rose de Jéricho.

Ses membres s'insinuent dans la vie de Ruth et Mark, de leur fille, Angie, et de leur petit-fils, Lucien. Les relations s'enveniment entre les habitants de La Source ; la tension monte et culmine en un crime odieux.

Accusée de meurtre, Ruth est assignée à résidence. Seule dans cette enclave, elle entreprend de reconstruire le puzzle de la tragédie qui a détruit son mariage et sa famille, et se décide à affronter ses plus grandes peurs pour comprendre ce qu'il s'est vraiment passé cette nuit-là à La Source.

Un premier roman obsédant et hypnotique servi par une écriture saisissante.



C'est moi le chef! D'Estelle MEENS

Lucas est un vrai petit chef. A l'école, c'est lui qui décide à quel jeu on joue et qui peut faire partie du groupe!

Le loup



Le loup qui enquêtait au musée D'Orianne LALLEMAND et Eléonore THUILLIER

Une collection d'histoires tendres et drôles à

raconter, à écouter, à offrir, pour partager de bons moments exprimer ses émotions, imaginer, aimer lire et rêver ... Aujourd'hui, Louvre propose

à Loup d'aller au musée. Lui qui déteste ça, il est bien ennuyé! Mais la visite s'avère bien plus s'avère bien plus intéressante que prévu : une alarme recentit, une œuvre

d'art disparaît ... Loup est bien décidé résoudre ce mystère !



NUMEROS UTILES

URGENCES

Pompiers	18
Police-secours	17
Gendarmerie	03.83.75.34.82
Urgence médicale - SAMU .	15
depuis votre portable	15 ou 112
Hôpital Lunéville	
Hôpital St Dié	03.29.52.83.00
Centre anti-poison	03.83.32.36.36
Astreintes pharmacie	32.37

ACCICTANCES

A3313 IANCE3
Enfance maltraitée119
Fil santé jeunes 0 800 235 236
Drogue info services 0 800 231 313
- Depuis un portable : 01 70 23 13 13
- Ecoute cannabis : 0 811 912 020
- Ecoute Alcool : 0 811 913 030
Sida info service 800 840 800
Croix Rouge écoute 0 800 858 858
Allosécu - serveur vocal 0 820 900 900
Caisse Primaire d'Assurance Maladie 36 46
Caisse d'Allocations Familiales 0 810 255 410

DEPANNAGES

EAU - urgence - servi	ce municipal
	03.83.75.29.83
	ou 06.72.02.84.41
EDF	09 726 750 54
	0 800 47 33 33
	39 90

NUMÉROS VILLE Accueil Mairie

Week-end et jours fériés	06.72.02.84.41
Espace Loisirs	03.83.75.41.13
Service culturel	03.83.76.35.37
Provide the accordance	00 00 75 40 00

.03.83.76.35.35

OFFICE DU TOURISME 03.83.75.13.37

Piscine Intercommunale.......03.83.75.15.79



Goûter ADMR, Salle des fêtes 2 décembre (sur invitation)

Du 4 décembre

Exposition du service culturel, Hôtel de ville au 28 janvier

Marché de St-Nicolas, Salle des fêtes et Place des Arcades. 5 et 6 décembre Stand du Rotary Club, Place des Arcades

Décembre

>Elections régionales, Ecole de la Serre et Espace Loisirs de 6 décembre 8h00 à 18h00

7 décembre Réunion du Conseil Municipal, Hôtel de ville, Salle de la République, à 20h30

Permanence de l'Architecte des Bâtiments de France, Salle 10 décembre de la Fraternité, à 8h00

Cérémonie de la Sainte-Barbe, Place du 86ème RI, dès 17h30 12 décembre Thé dansant, organisé par Baccarat Dynamic, Salle des fêtes, 13 décembre

> à 14h30 > Elections régionales, Ecole de la Serre et Espace Loisirs, de 8h00 à 18h00

15 décembre Spectacle de Noël aux enfants des écoles, Salle des fêtes, à 9h30 pour les maternelles et 13h45 pour les primaires

Conférence « St-Nicolas patron des lorrains », Hôtel de ville, 17 décembre Salle de la République, à 20h00

19 décembre Arbre de Noël, organisé par le CCAS, Cinéma le Concorde, à

Réveillon de Nouvel An 2016, organisé par le Comité des fêtes, 31 décembre Salle des fêtes, à 20h00

6 janvier Voeux du Maire aux personnalités, Salle des fêtes, à 20h00

> Jusqu'au 19 décembre : expo « Allons enfants

» à la bibliothèque
 > les 3, 4, 5 et 7 décembre : distribution des colis alimentaires d'« Ensemble et Solidaires »

> les 4 et 5 décembre : Téléthon > 5 décembre : venue de Saint Nicolas, anima-tions de 10h30 à 13h devant la Halle aux Blés

> du 5 au 24 décembre : quinzaine commerciale avec l'association des commerçants et artisans « Cœur de Ville »

Cœur de Ville »

> du 5 au 20 décembre : exposition d'œuvres du Cercle Chromatique de Raon l'Etape et du Künstlerkreis de Kuppenheim à l'espace Emile Gallé

> 6 décembre : éléction régionales (1er tour)

> 12 décembre : A.R.T. vend les places de la pièce « Ma belle-mère, mon ex et moi » (9 janvier 2016 avec Frank Leboeuf et Christine Lemler), 30 euros et 25 euros (strapontin), de 9h à 12h à la Halle aux Blés, puis chez « Mireille Chaussures » (8, rue Pierre Curie) pour les places restantes à partir de 14h

> 12 décembre : A.G. des « Amis de la Gaule », 9h, Maison des Associations

> 12 décembre : heure musicale de l'école municipale de musique, 18h, Halle aux Blés

> 12 décembre : bal de la « Carrière de Trapp » à la salle Beauregard

> 12 decembre : Dal de la « Camere de Trapp »
à la salle Beauregard
> 12 décembre : concert « Serge Bringolf » proposé par l'association « Maix en Zik », 21h, auberge de la Maix à Vexaincourt, 5 euros
> 13 décembre : élections régionales (2e tour)
> 13 décembre : concert de Noël de l'Harmonie
municipale, 16h, église Saint-Georges

> 18 décembre : le bar du Joli Bois fête ses 10 ans, animations tout au long de la

journée au 77, rue du Joli Bois prolongée

> 18 décembre : pause-lecture sur le thème du chocolat, 18h, bibliothèque

> 18 décembre : apéro-concert « Pierre David » (solo guitare-chant) proposé par l'association « Les fées du logis », 19h, auberge de la Criquette, entrée libre

> 18 décembre : concert « Alex Bianchi » (rock, blues) proposé par l'association « Maix èn Zik », 21h, auberge de la Maix à Vexaincourt, 5 euros

> 19 décembre : loto de la Société des Fêtes, 20h30, salle Beauregard

> 20 décembre : arbre de Noël de l'Amicale de La Trouche à l'ancienne école du hameau > 20 décembre : arbre de Noël de l'Amicale

du Personnel Communal et de ses Etablissement Publics, salle Beauregard

> 22 décembre : goûter de Noël du club de l'Âge d'Or à 14h au foyer, rue Clemenceau > 22 décembre : animation « bricolage de

Noël », de 14h à 16h, bibliothèque

> 31 décembre : repas-dansant de la Saint-Sylvestre organisé par l'A.D.M.R., salle Beauregard





Baccarat Badménil 30 DECEMBRE 16

Les sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h